



PREMIERE OBSERVATION EN BELGIQUE
DE LA NIDIFICATION DE LA
CHOUETTE DE TENGMALM
AEGOLIUS FUNEREUS (L.)

par J.P. FRANCOTTE.

Partagé entre le devoir de signaler une observation intéressante sur le plan scientifique et celui de ne pas mettre en péril une espèce rare, nous sommes contraint à ne mentionner actuellement aucun nom de lieu ou de personne, à ne pas donner de description de biotope et à passer sous silence toute indication qui serait susceptible de faciliter d'inutiles prélèvements.

Le 4 juin 1965, en compagnie de Monsieur Bernard ..., nous découvrons trois jeunes Strigidés (pulli) dans une cavité d'arbre. Leur taille atteint celle de jeunes Chevêches (*Athene noctua*) ; ils ne sont accompagnés d'aucun adulte.

Leur duvet sombre, leur faciès tout à fait particulier, distinguent nettement ces oiseaux des jeunes Chevêches et de tout autre Strigidé indigène.

Leur aspect (voir photos), leur taille et les caractéristiques du nid et du biotope nous font penser aux pulli de la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*).*

Une rapide description est notée : les trois oiseaux ont un plumage de teinte générale brun mat assez foncé, quelque peu lavé en-dessous de blanc-gris. Des marques blanches dessinent deux barres alaires imprécises et discontinues ; la queue, encore très courte, présente une barre blanchâtre terminale.

L'élément le plus frappant est le faciès sombre dans lequel quatre marques claires circonflexes constituent des sourcils et des « moustaches » convergeant

(*) Nous avons eu l'occasion de nous familiariser avec cette espèce lors de la projection d'un film en couleurs au Colloque de Dijon en octobre 1964 (*Aves*, 2 : 1-12).

vers le bec, dessinant un X où sont inclus les yeux aux iris jaunes, eux-mêmes soulignés d'une marque claire plus discrète.

L'iris est d'un jaune-soufre ; les paupières mauve-rougeâtre.

Le bec est gris-beige clair, plus foncé à la mandibule inférieure ; les commissures sont roses ; la gorge rose-clair.

Les pattes sont couleur chair ; les ongles gris-noir.

Les trois jeunes oiseaux présentent une légère différence de croissance, difficile à évaluer ; ils sont pourvus de bagues de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et replacés dans leur nid.

Il importe de faire confirmer l'identification sans retard : le degré de croissance des oiseaux donne à penser que leur envol n'est qu'une question de quelques jours. Aussi, le 7 juin, une équipe de six observateurs se rend sur place. Elle comprend deux administrateurs d'Aves, le Docteur DEMARET et Monsieur J.L. DAMBIERMONT, ce dernier représentant de surcroît l'Œuvre Belge du Baguement, ainsi que Madame A. DEMARET, Messieurs J. FOUARGE, A. PARMEN-TIÈR et moi-même.

L'identification des oiseaux comme Chouettes de Tengmalm est confirmée sans aucune réserve ; ils sont photographiés ; leurs claquements de becs et leurs rares et discrètes manifestations vocales sont enregistrés sur magnétophone ; ils sont mesurés et pesés :

Bague E ... 0	140 grs		
Bague E ... 1	137 grs		
Bague E ... 2	153 grs	... aile pliée	105 mm
		tarse	23 mm
		bec*	18 mm

Tous trois manifestent leur irritation pendant ces opérations par une légère trémulation de la gorge, et quelques petits cris roulés. Ils paraissent en excellente santé, exception faite de la présence d'une excroissance palpébrale charnue à l'angle interne de l'œil gauche du sujet E...1 dont la pupille est ovale. Nous décidons de nous abstenir de toute intervention, la « malformation » n'étant pas infectée. Ils sont assaillis par les mouches pendant toutes ces manipulations. Le fond du nid se révèle un véritable cloaque, que nous pensons opportun de recouvrir d'une couche de matériaux secs avant d'y replacer les oiseaux.

Nous cherchons à récolter des pelotes de réjection, sans parvenir à en trouver. D'ailleurs, la crainte d'être observés nous fait abrégier les opérations et quitter les lieux sans tarder.

Une troisième visite par moi-même le 12 juin révèle qu'un des jeunes (E...2) a quitté le nid. L'excroissance palpébrale du sujet E ...1 semble en bonne voie de résorption spontanée, la pupille restant toutefois encore ovale. Une douzaine de diapositives est réalisée des deux oiseaux qui semblent alors parfaitement capables de voler.

Au cours de ces trois visites, aucune manifestation des adultes n'a été observée ; un seul essai de visite nocturne effectué le 16 juin entre 22 et 23 heures n'a permis de percevoir aucun cri, ni des adultes, ni des jeunes qui ont délaissé le nid à ce moment.

Des recherches ultérieures de pelotes de réjection sont restées vaines, sans doute par le fait que cette espèce les dégorge en se déplaçant un peu partout dans la forêt.

(*) Mesuré depuis les premières plumes.

RESUME

Le premier cas de nidification d'Aegolius funereus observé en Belgique (Ardenne) se solde par une réussite : 3 jeunes se sont envolés entre le 7 et le 16 juin 1965.

La découverte tardive des oiseaux n'a pas permis d'entreprendre une étude approfondie et détaillée. Celle-ci sera tentée dès l'an prochain.

Nous nous étendrons spécialement dans un prochain article sur la distribution en Europe de la Chouette de Tengmalm et l'évolution de sa population, ce qui permettra, nous l'espérons, d'énoncer l'une ou l'autre hypothèse sur l'origine de la Chouette de Tengmalm belge.

SUMMARY

The first nidification case of *Aegolius funereus* observed in Belgium (Ardenne) was brought to a successful conclusion : three young birds flew away between the 7th and the 16th of June 1965.

The late discovery of these birds has not allowed to undertake one deepened and detailed study ; this will be attempted next year.